

Tarifs 2021 des examens TCF 'tout public', TCF ANF, TCF CR et TCF Québec

TCF ANF - 'papier'	210 euros	Attestation sous 3 semaines à 4 semaines (**)
TCF ANF SO - sur ordinateur	210 euros	Attestation sous 2 à 3 semaines (**)
TCF CRF - sur ordinateur	210 euros	Attestation sous 2 à 3 semaines

TCF Tout Public SO (*) - sur ordinateur

Epreuves obligatoires	150 euros	(*) Attestation provisoire immédiate Attestation définitive sous 3 à 4 semaines
Complet (obligatoires + 2 complémentaires)	250 euros	(*) Attestation provisoire immédiate pour les épreuves obligatoires Attestation définitive sous 3 à 4 semaines

TCF Québec SO (*)	2 épreuves	120 euros
	3 épreuves	150 euros
TCF Québec Complet (4 épreuves)		210 euros

(*) Attestation provisoire immédiate pour les épreuves de compréhension orale et de compréhension écrite

Attestation définitive sous 3 à 4 semaines

(**) Les délais de délivrance des attestations sont donnés à titre indicatif. Les attestations sont imprimées par l'Imprimerie Nationale.

Tarif de l'examen TEF Canada en 2021

TEF Canada SO (**) - 4 épreuves indissociables Prix : 200 euros

- Compréhension orale
- Compréhension écrite
- Expression écrite
- Expression orale

(**) Attestation sous 4 à 6 semaines

*(**) Les délais de délivrance des attestations sont donnés à titre indicatif. Les attestations sont imprimées par l'Imprimerie Nationale.*

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous devez télécharger demander votre bulletin d'inscription par email à booking@french-paris.com puis l'envoyer, complété, par email à booking@french-paris.com

Pour toute information complémentaire sur les modalités d'inscription aux examens, merci d'envoyer un mail à info@accord-langues.com

IMPORTANT : votre inscription à l'examen ne devient définitive qu'à réception du règlement par carte bancaire ou espèces. Les chèques ne sont pas acceptés pour les inscriptions aux examens !

Si vous souhaitez vous inscrire en venant à l'école ACCORD, merci de bien noter que **le service des examens de ACCORD est ouvert uniquement : mardi après-midi de 14h30 à 17h00, mercredi après-midi de 14h30 à 17h00, et jeudi après-midi de 14h30 à 17h00.**

Si vous souhaitez contacter le service des examens de ACCORD par téléphone, merci de bien noter que le service ne vous répondra qu'aux jours et horaires indiqués ci-dessus, le service des examens étant fermé tous les matins ainsi que tous les lundis et vendredis après-midi !